

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

Tous les jours de 2 à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : LA COMMUNE, Pierre Marcel. — VICTOR HUGO, Léon Michel. — CORRESPONDANCE, Un Catholique de Paris. — BULLETIN POLITIQUE. — A TRAVERS LA SEMAINE. — DEUX CERCUEILS, N. N. — LE CRIME ET L'IGNORANCE, L. Ducurtyl. — ŒUVRE DES ATELIERS D'APPRENTISSAGE, Joseph Véry. — HISTOIRE D'UNE SCIE, Augustin Remy. — LA POLITIQUE ET LE CLERGE, André Dufaut. — BIBLIOGRAPHIE. — UNE ORDINATION A SOLESME, E. Tincelle. — LES SOCIÉTÉS DE GYMNASIQUE, Incognitus. — MARCHÉS, Thur. Lep.

LA COMMUNE

Donc, le sang a coulé dans les rues de Paris.

Est-ce fini ? je le souhaite ; je n'y crois pas.

Voilà six ans que nous ne cessons de le répéter sur tous les tons : nous marchons à la commune.

Aujourd'hui nous y arrivons.

On nous a taxé d'exagération quand nous jetions le cri d'alarme. Le cri d'alarme est justifié.

Nous avons prédit la ruine du commerce, la ruine de l'agriculture, la ruine de l'industrie, la ruine des finances. Une à une, ces ruines se sont accumulées.

Nous avons prédit la chute du ministère Ferry, par la folie du Tonkin. Elle s'est produite, comme nous l'avions prévue.

Nous avons prédit la commune. Elle arrive !

Elle arrivera, si nous ne sommes prêts ! Ce n'est pas la main défaillante d'un Grévy qui domptera ce taureau qui s'avance. Celui qui compterait sur un soutien si débile, serait digne de la risée publique. On n'arrête pas un torrent avec un fêtu de paille.

Seul, un grand et sage gouvernement, en rendant la sécurité et la confiance, peut comprimer le mal.

C'est sur lui que nous comptons pour vous sauver. Mais lui compte sur nous, et c'est pourquoi nous ne cessons de le redire : organisons-nous ! soyons prêts !

Le moment est critique. Les passions sont exaltées. Nous ne savons pas ce que nous réserve demain. Les lâches concessions du gouvernement ont doublé les forces des socialistes. Les concessions mal entendues ont toujours amené les révolutions.

L'indécision du ministère est à son comble. Dans la même journée, il a permis l'exhibition dans Paris du drapeau rouge, puis il l'a défendue. Il a fait une distinction subtile entre drapeau et bannière. Il a permis le drapeau rouge au cimetière, puis il ne l'a plus permis. Il a laissé crier : Vive la Commune, dans toutes les rues de Paris, puis il a arrêté des manifestants qui ne disaient rien, etc. etc.

Ce n'est pas avec autant d'inconséquence, de faiblesse, d'affolement, d'ineptie, qu'on se fait respecter.

Le peuple est comme un grand enfant ; il n'est rien qu'il sente plus que la débilité des mains qui le dirigent.

Aussi faut-il voir quelle recrudescence de confiance, et d'exaltation s'est emparée des communards.

Leurs réunions se multiplient. La violence de leurs discours est sans exemple.

Leur mot d'ordre n'est plus résistance, mais violence. C'est le pistolet au poing qu'ils veulent promener le drapeau rouge dans les rues.

Le conseil municipal de Paris empiète

déjà sur ses attributions et veut s'organiser en Commune.

N'a-t-il pas voté la proposition suivante : « Le conseil, considérant qu'aucune loi n'interdit l'exhibition sur la voie publique d'emblèmes et de drapeaux, et blâmant les violences commises par les fonctionnaires et les agents de la force publique dans les journées des 24 et 25 mai, constate que si la ville avait été maîtresse de la police municipale, la tranquillité publique n'aurait pas été troublée et le sang n'aurait pas été versé ; revendique pour les élus de la population de Paris le droit d'organiser et de diriger les services et le personnel de la police communale, et passe à l'ordre du jour. »

C'est la Commune qui redresse la tête. En vain le gouvernement lâche a-t-il rêvé de calmer l'insatiable faim du dogue en lui jetant le Panthéon en pâture.

Le dogue veut autre chose : il grogne et montre les crocs ; car il sent que sa muselière est tombée et que la main du maître est sans force.

Gare aux morsures !

Gare aux morsures, non seulement pour les coupables, pour ceux qui l'ont trompé, mais aussi pour nous, pour les innocents, car le dogue, une fois lâché, est terrible et mord tout le monde sur sa route, sans discernement.

Et c'est pourquoi, je le répète encore, soyons prêts !

PIERRE MARCEL

Victor Hugo

Si le cadavre n'arrêtait ma langue, je ne le ménagerais pas cet homme.

Vivant, je le maudissais ; maintenant qu'il va mourir, je me contente de le juger. Veuille, qui n'a pas fait grâce à un Montalembert, à un Dupanloup, l'eût assommé dans le tombeau.

Et c'est justice que de faire la leçon aux morts. Qu'importe s'ils ne l'entendent plus ? Ceux qui sont debout en profitent, et l'histoire en retient quelque chose. Qu'on m'épluche en cercueil : on en a le droit ; je l'aurai peut-être mérité, mais, du moins, le prêtre y aura passé.

Jugeons le donc ce malheureux, et en deux mots. Pardonnez, mon Dieu, pardonnez, si je manque à la charité par le seul amour de votre gloire et la haine de vos déserteurs !

Royaliste, il m'a indigné ; catholique, il m'a révolté ; Français, il m'a insulté.

D'Henri de Bourbon rouler, fils de Vendéenne, dans le Lockroy-Naquet ! C'est trop fort.

D'« enfant sublime », chantant Dieu et le Roi, dégringoler au vieillard libre penseur, et jusqu'au démagogue ! C'est trop fort.

Arracher une paire à Philippe, mendier un portefeuille à ce maigre Bonaparte qu'il va flétrir tout-à-l'heure, et finir par embrasser Gambetta, et aduler Garibaldi ! C'est trop fort.

Il reçoit de Dieu l'héritage de la foi ; — il le repousse ; l'héritage de la fidélité, il le répudie ; l'héritage de la vertu, il le souille ; l'héritage du patriotisme, il le prostitue. Il est à tous, et il n'est à aucun. Dieu, honneur, patrie s'anéantissent dans son orgueil : il n'a qu'une idole, sa personne.

Et Dieu lui donne le génie, qu'il outrage. Taillé pour faire sa langue superbe, il la veut grotesque. Il peut s'imposer ; il fait rire, s'il n'exaspère. Oui, c'est trop fort.

Et Paris, la France le déifie ! Un trophée aux mains de la Révolution, sa hideuse dépouille est voilée par la nuée de l'encens ! Et il se trouve d'honnêtes gens qui s'abaissent à lui en brûler. O démençe, ô ineptie, ô honte ! Livre-nous à la risée du monde, chauvinisme français ! Impiété française, livre-nous à son mépris !

Vous voulez qu'il soit un génie, Messieurs

les lettrés ; on vous l'accorde : mais ayez donc la franchise ou le bon sens de reconnaître que de ce génie avili il ne restera d'acceptable que le quart à peine de tout ce qu'il nous a vomé, et ne poussez pas l'extravagance jusqu'à le comparer à Dante ou à Shakespeare. Autres géants que ce Toscan et ce Saxon. Votre Hugo, vous le savez bien, ne leur va pas à la cheville.

Et vous, Républicains, qui le proclamez à pleine bouche le plus vaste et le plus profond penseur des temps passés et présents, qui l'avez nommé Dieu, — vous qui n'y croyez pas, à Dieu, — ce limon déjà entamé par la vermine, ignorons-nous que vous ne l'exaltez que parce qu'il a flatté vos basses convoitises et vos sacrilèges doctrines ? Sans quoi, il y a longtemps que vous l'auriez poussé en terre, le lâche.

Dans l'outrecuidance de sa rébellion, il a pourtant fait à Dieu, le pauvre homme, l'honneur de le confesser ; et, conscient de sa malice, en écartant les « oraisons » de l'Eglise, il a tenu à se recommander « aux âmes. » Nous prions pour lui, — ne prions-nous pas pour tous les morts ? — et à l'heure où les violons sectaires et les clarinettes civiles escorteront de leurs quadrilles et de leurs polkas ce corps dérobé au prêtre catholique par la confiscation des Lockroy et la bave des Pelletan, nous lui dirons en silence ce *Dies iræ* que l'Eglise, dans sa miséricorde, eût chanté sur ses turpitudes.

Nous nous vengerons ainsi de tes opprobres, poète des *Châtiments*, et Dieu de ta trahison...

LÉON MICHEL.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

J'estime que les députés catholiques qui ont voté le crédit affecté aux obsèques civiles de Victor Hugo ont gravement offensé nos consciences. Je suis, pour ma part, — je ne peux me défendre de le déclarer, — aussi indigné que surpris de cet étrange, de cet impardonnable oubli qu'ont témoigné ces Messieurs et de leur devoir chrétien, et de leurs obligations envers leurs électeurs.

Les catholiques de Paris auront-ils la lâcheté de souffrir qu'on chasse Dieu de son temple pour lui substituer l'idole de la libre-pensée ? Ne serions-nous pas fondés alors à nous attendre désormais aux plus honteuses capitulations, comme aux plus sacrilèges audaces ?

Le Panthéon ouvert à Victor Hugo, aucun catholique ne saurait l'y accompagner. Que les tièdes ou les poltrons me disent : Nous ne pouvons nous opposer par la force à ce que le corps de Victor Hugo soit porté au Panthéon, je le veut bien ; mais s'étonneront-ils de ce que je leur réponde : rien ne vous oblige à lui faire escorte, et à vous déshonorer,

Attachons le déshonneur, Monsieur, à tout catholique qui franchira le seuil du temple derrière la sinistre dépouille dont la Révolution ose le souiller.

Agréé, etc.

UN CATHOLIQUE DE PARIS
DE PASSAGE A LYON.

28 mai 1885.

BULLETIN POLITIQUE

La Chambre des députés a entendu mardi le développement d'une interpellation de MM. Sigismond Lacroix et Tony Révillon, sur les événements qui se sont passés au Père-Lachaise, dans les journées du 24 et du 25 mai.

C'est M. Sigismond Lacroix qui a pris le premier la parole. M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, a répondu en assumant la responsabilité de la conduite du préfet de police et de ses agents. Rarement on avait vu un ministre placé dans une situation plus embarrassée et plus bizarre. En changeant d'attitude du dimanche au lundi, M. Allain-Targé s'était arrangé de manière à mécontenter tout le monde. L'extrême-gauche ne lui pardonnait

pas sa fermeté du 24, et le centre se déclarait révoité de sa faiblesse du 25. On s'attendait donc pour la journée de mardi à de gros orages parlementaires. Le cabinet tout entier, ou du moins le Ministre de l'intérieur, paraissait menacé par la foudre.

Cependant, après le discours de M. Lelièvre, président de l'union républicaine, répondant à M. Allain-Targé, il n'était plus besoin de la moindre perspicacité pour se rendre compte de la situation.

Le Président de la République a signé deux décrets portant l'un que « le Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale, que les restes des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance nationale y seront déposés », l'autre que « à la suite des obsèques ordonnées par la loi du 24 mai 1885, le corps de Victor Hugo sera déposé au Panthéon. » L'hommage national rendu à Victor Hugo est ainsi ramené aux proportions mesquines d'un acte de persécution et mérite d'être classé parmi les incidents de la « guerre au cléricalisme. » A propos de la désaffectation de l'église Sainte-Geneviève, il est bon de rappeler ces belles et graves paroles de M. Guizot dans ses *Mémoires* : « qu'une nation honore avec éclat les grands hommes qui l'ont honorée, c'est un acte juste et un sentiment généreux ; mais on n'honore pas dignement les morts si la religion n'est pas là pour accueillir et couronner les hommages qu'on leur rend ; c'est à elle qu'il appartient de perpétuer les souvenirs et de prendre sous sa garde les tombeaux. Les morts les plus illustres ont besoin de reposer dans les temples où l'immortalité est tous les jours proclamée, et leur culte est bien froid et bien précaire quand on le sépare du culte de Dieu. »

Il faut signaler à l'étranger un certain rapprochement dans les rapports diplomatiques entre l'Angleterre et l'Allemagne. Un des ministres anglais, Lord Rosebery s'est rendu à Berlin où il a été immédiatement reçu par le prince de Bismarck. En ce qui concerne l'Egypte, le chancelier de l'Empire d'Allemagne aurait démontré à Lord Rosebery l'impossibilité pour l'Angleterre de rester seule dans ce pays et l'inutilité de prolonger une situation qui ne peut aboutir à rien. Le Sultan, dit le Prince, devrait être laissé à l'Italie ou à la Turquie et séparé de l'Egypte. L'Egypte doit être neutralisée et rendue assez forte pour maintenir sa neutralité. « L'indépendance » du canal de Suez doit être mise sous la sauvegarde du Kédive assisté des représentants des puissances, parmi lesquelles la prépondérance appartiendrait au représentant de l'Angleterre.

A TRAVERS LA SEMAINE

Lyon à Paray-le-Monial. — Le pèlerinage que nous avons annoncé dans nos derniers numéros pourra se faire dans les meilleures conditions.

Ayant pu obtenir un train spécial, le départ de Lyon-Perrache aura lieu le jeudi 11 juin à 9 heures du matin ; et l'arrivée à Paray à 2 heures de l'après-midi.

Pour le retour, le départ aura lieu à 10 heures 40, de Paray, pour arriver à Lyon à 4 heures du soir.

Les reçus provisoires seront, ainsi que nous l'avons dit, échangés dans nos bureaux, à partir de lundi 1^{er} juin, contre les tickets nécessaires.

Nous n'avons plus que quelques places disponibles, nous engageons donc les personnes qui désireraient se joindre à nous, à se hâter, car une fois que le chiffre fixé par la Compagnie sera atteint, il nous sera impossible de recevoir aucune inscription.

Nous donnerons dans notre prochain numéro l'horaire du train, afin que les pèlerins que nous aurons à prendre le long du parcours, sient à se trouver à la gare à l'heure fixée.

Dégradation du peuple français.

— En présence des fêtes que l'on prépare à un Victor Hugo, ne peut-on pas dire que la France est revenue aux jours du paganisme et aux réjouissances païennes.

Dans quel état faut-il qu'une nation soit tombée, à quel degré de démoralisation est-elle arrivée pour faire son idole de cet homme.

Le Panthéon laïcisé. — L'acte impie et le sacrilège que nous redoutions accompli ; le gouvernement de la République vient, par voie de simple décret, de bannir Dieu de Sainte-Geneviève pour installer les restes de Victor Hugo à la place que souillèrent, momentanément, ceux de Marat.

Mauvaise justification. — Les républicains invoquent, pour justifier la mesure qui vient d'être prise à l'égard du Panthéon, l'exemple des nations voisines. L'Angleterre, disent-ils, a Westminster ; l'Italie à Santa-Croce ; serait-il admissible que la France, seule, ne possédât pas un lieu d'inhumation spécialement réservé aux grands hommes.

Nous leur répondrons que Westminster est un temple, et que Santa-Croce est une église. De plus, l'Assemblée constituante, en affectant le Panthéon à la sépulture des citoyens illustres n'avait pas l'intention d'y supprimer l'exercice du culte.

Hugolatricie. — Une occasion s'est présentée de faire une sottise et de répudier les sentiments religieux et chevaleresques de la seconde ville de France, les élus du *bas-Lyon* qui siègent à l'Hôtel de Ville n'ont pas manqué de la saisir. Le 22 courant, jour de la mort de Victor Hugo, le docteur Gailleton adressait le télégramme suivant au député Lockroy, époux de la bru de Victor Hugo :

« Le conseil municipal de Lyon apprenant la mort de l'homme de génie qui honorait la France et l'humanité, a levé la séance en signe de deuil, a décidé l'envoi d'une délégation aux funérailles et adresse à la famille de Victor Hugo l'expression de ses douloureuses sympathies ».

Et depuis ce jour, nous voyons sur le balcon de l'Hôtel de Ville le drapeau tricolore mis en berne, orné d'une longue cravate de crêpe.

Si cet homme, grand poète durant ses jeunes années, fût mort dans les sentiments qu'il manifestait alors, notre aéropage eût laissé passer sans bruit cet événement, et nous n'aurions pas à craindre de voir bientôt une de nos grandes voies porter le nom de ce citoyen.

Le Drapeau rouge. — *Le Cri du peuple* dit que le drapeau rouge a pris sa revanche. Il intitule son article : *Ils ont peur.*

Eh oui, le gouvernement a peur, le gouvernement a capitulé devant l'audace des révolutionnaires. Prenons garde : la commune et ses horreurs va revenir ; elle est à la porte, et les lâches, qui nous gouvernent ne pourront l'empêcher de régner.

Tout est prétexte. — Les funérailles d'Amoureux et de Cournot ont été l'occasion de violents désordres à Paris. Les communistes se sont donné rendez-vous aux obsèques de Victor Hugo. Nous devons donc nous attendre à entrer dans l'ère des révolutions.

Fruits de l'arbre. — Les scènes de désordre qui ont eu lieu à Paris ont produit une émotion vive, mais exempte de surprise.

Les préfets ont beau dire et faire dire que la République garantit la sécurité nationale. Le bon sens populaire sait bien qu'il n'en est pas ainsi, et les faits justifient son opinion.

Concerts Bellecour. — Avec les belles soirées d'été vont revenir les concerts Bellecour.

Cette saison promet d'être brillante, M. Luigini réserve d'ailleurs toujours des surprises agréables aux amateurs de bonne musique.

Les prix d'entrée seront comme précédemment : 50 cent., les dimanches, lundis, mercredis, jeudis et samedi, et 1 fr. pour les mardis et vendredis.

Sociétés des Courses de Lyon. — Les courses auront lieu le 21 et 22 juin. Nous donnerons de nouveaux renseignements.

Pour ce qui regarde particulièrement les courses militaires :

Les engagements devront être adressés par lettres cachetées, l'enveloppe portant la mention « ENGAGEMENTS » à MM. les Commissaires des Courses, 19, rue de la République, au Jockey-Club de Lyon, et seront reçus jusqu'au mardi 16 juin avant 4 heures du soir.

Entre savants. — A l'institut : « Pourriez-vous, mon cher collègue, dire à quelle langue appartient le court dialogue suivant, que je viens d'entendre sur le pont des Arts et que je vais traduire, son par son ? *Kékilakikry Alacalachu.*

- Vous dites ?
- Je dis : *Kékilakikry Alacalachu.*
- Ce n'est d'aucune langue humaine.
- Mille pardons. C'est du pur parisien.

— ? ? ! ?
— Une femme cherchait à consoler son enfant qui pleurait et dont les cris attiraient l'attention des passants. « Qu'il a, qui crie ? (Qu'est-ce qu'il a, qu'il crie ?) lui demanda l'un d'eux. » Et comme l'enfant est une petite fille, la mère répond, en indiquant la cause du chagrin : « Alle a, qu'elle a chu. (Elle a, qu'elle a chu ou qu'elle est tombée). »

Nominations et décès dans le clergé. — Par décision de son Éminence le Cardinal-Archevêque :

M. Larue, vicaire à Saint-Georges de Reims, a été nommé vicaire à Sainte-Anne de Roanne.

M. Froget, vicaire de Brindas, a été nommé vicaire à Lavalla.

M. Chomette, vicaire de la Versanne, a été nommé vicaire à Saint-Didier sur Rochefort.

DÉCÈS

† M. Freycon, ancien curé, est décédé à St-Genest-Malifaux, le 18 mai à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

† M. Gillibert, curé Archiprêtre de Roanne, est décédé le 23 mai, dans sa soixante-cinquième année.

Deux Cercueils

I

Le 30 mai 1778, la cour et la ville se pressaient autour du lit d'un vieillard de 84 ans qui se mourait. Cet homme blasphémait le Christ depuis 60 ans, et le siècle enivré déjà, et toujours altéré de cette liqueur, voulait entendre son dernier blasphème. Quel serait le dernier mot qui tomberait de ses lèvres glacées ? Le silence se fit ; ses fidèles se serrèrent autour du lit du mort. Quand tout fut fini on annonça à la foule qu'il était mort comme il avait vécu et la foule éclata en applaudissements.

Quelles funérailles allait-on faire à ce dieu ? Tout un siècle avait battu des mains sur son passage ; quelle fête ferait-on à son cercueil ? Un homme vint la nuit enlever son cadavre et se cachant de tous, le jeta dans un trou ignoré. Telles furent les obsèques de Voltaire.

Les habits brodés qui avaient monté la garde pendant l'agonie, avaient disparu après la mort, ne sachant que faire pour honorer leur héros. Ils sentaient qu'il fallait à ce païen des fêtes païennes. Ils n'osèrent pas les essayer, car ils se demandaient : Que dira le peuple ? Que dira le roi.

— Et du fond de leurs caveaux séculaires qu'eussent dit les croisés leur ancêtres, s'ils avaient vu les seigneurs du royaume très chrétien conduisant le deuil de Voltaire ?

On sait comment finit le siècle qu'avait évangélisé cet homme.

II

Les temps nouveaux étaient venus, l'échafaud avait disparu, Bonaparte touchait au trône. Le siècle de Voltaire était passé. A qui appartiendrait l'âge suivant ?

D'abord on n'entendit pendant quinze ans que le bruit des armes. Puis le canon se tut et dans le silence de la paix les poètes chantèrent.

Ils chantèrent ce que l'on aimait alors. Comme on croyait à Dieu, comme on respectait la vieille race royale, Dieu et le roi inspirèrent leurs strophes. Mais on parlait aussi de gloire et l'on vantait encore la liberté. C'étaient autant d'autels pour leur encens.

Bientôt on laissa de côté le roi et le Christ, car la vieille société qui ne savait encore ce qu'elle voulait, commençait à discerner du moins ce qu'elle ne voulait pas. Le poète qui avait écrit les plus beaux vers en l'honneur du trône et de l'autel, croyant que ces deux sujets déplaçaient au peuple, n'en parla plus. Il se rejeta sur la gloire et la liberté.

Quelques années après, on riait de la gloire ; le poète n'en fut plus enthousiasmé. Mais le peuple applaudissait de plus en plus la liberté, et alors on comprit ce qu'il appelait la liberté : c'était le renversement de la croix, de la couronne et du drapeau. Le poète le sentit aussi et de sa voix d'or il se mit à insulter les rois et les soldats et les prêtres. En maudissant les prêtres, il se souvint de Voltaire : il lui demanda pardon de l'avoir fêtré jadis. Puis l'imitant désormais, il commença à blasphémer.

III

A quatre-vingt-trois ans, le voilà mort. Plus heureux que Voltaire, il ne sera pas jeté la nuit dans une fosse ignoble. Paris et la France vont se prosterner devant son cadavre. On va le faire dieu et lui donner un temple dont on a chassé le Dieu qu'il chantait dans sa jeunesse. Mieux partagé que les amis de Voltaire, les amis d'Hugo n'ont rien à redouter. Il n'y a plus de roi et le peuple est avec eux.

Tels sont les progrès que nous avons faits depuis cent ans. Les païens qu'on ne fêtait jadis que jusqu'au cercueil peuvent dès lors mourir en paix. On réunira des urnes, des torches, des

musiciens et des pleureuses pour leurs funérailles. On trouvera des monuments pour leurs tombeaux et qui sait ? — Aussi peut-être du sang à verser sur leurs dépouilles ? N. N.

Le Crime et l'Ignorance

(Suite).

En se rapprochant de notre époque, la progression ascendante du nombre des accusés ayant reçu de l'instruction se produit et la diminution des illettrés est remarquable.

En effet, les accusés dans toute la France ont été après 1870, en 1872, notamment au nombre de 5.498 ; soit 1.946 illettrés qui représentent 35 pour cent, 3.552 instruits, soit 64 pour cent.

Dans le département de la Seine, sur 910 accusés 804, soit 88 pour cent inscrits, 98 illettrés, soit 10 pour cent.

En 1875, les accusés ont été au nombre de 4.791. Ce total est ainsi composé : 1.347 illettrés soit 28 pour cent, 3.244 instruits dont 202 ayant reçu l'instruction supérieure, soit un total de 66 pour cent.

Pendant la même année, dans le département de la Seine, le nombre total des accusés de 810 se compose de 59 illettrés, 751 instruits, soit 7 pour cent des premiers, 92 pour cent des derniers.

En 1876, le total des accusés pour toute la France étant de 4.764, 1.468 sont illettrés, soit 30 pour cent ; 3.276 instruits dont 162 ayant reçu l'instruction supérieure, soit 76 pour cent.

Dans le département de la Seine, total des accusés : 850, illettrés 470, soit 5 pour cent environ, 803 instruits dont 54 de l'instruction supérieure, soit 94 pour cent.

En 1877, total des accusés : 4.413 dont 1.374 illettrés, soit 31 pour cent ; 3.041 instruits dont 177 ayant l'instruction supérieure, soit 68 pour cent.

Pour le département de la Seine, sur un total de 668 = 43 illettrés, soit 6 pour cent, 625 instruits dont 16 par instruction supérieure, soit 93 pour cent. Ces chiffres, sans avoir besoin d'être multipliés pour les dernières années servent déjà à démontrer combien est peu probante cette raison si souvent invoquée à l'appui de la suppression forcée de l'ignorance ou plutôt du défaut d'instruction élémentaire, qui donnerait lieu à la multiplicité des crimes, au développement des vices. Au dire des réformateurs, les repris de justice en plus grand nombre se compteraient parmi les illettrés. La preuve contraire par les chiffres n'est-elle pas suffisamment faite ; n'apparaît-il pas, jusqu'à l'évidence qu'une proportion contraire entre les accusés pour crimes, démontre que ces crimes sont commis ou attribués à un nombre supérieur de moitié souvent plus élevés à ceux qui ont reçu de l'instruction.

Une observation qui résulte encore de ces calculs, c'est que c'est surtout dans le département de la Seine que la proposition des accusés ayant reçu l'instruction l'emporte sur celle des illettrés, et que le nombre des instruits s'augmente par progression ascendante depuis environ vingt ans et plus de 1831 à 1877. Cette proportion s'est élevée de 81 pour cent en moyenne, à 91 et même 94 pour cent.

Par contre, le chiffre total des accusés illettrés a plutôt suivi une progression décroissante depuis le même nombre d'années.

Pour les économistes, les chiffres seraient déjà brutalement éloquentes pour ne plus signaler la plus grande tendance criminelle de l'ignorance.

Certains départements sont affectés de la tâche noire de l'ignorance sur une carte officielle présentant un classement des diverses parties de la France par degré d'instruction. Sur Paris et le département de la Seine figure resplendissante la teinte blanche du progrès scolaire ; la tâche rouge que le plus grand nombre de crimes et de vices justifie devient plus prononcée.

(A suivre).

L. DUCURTIL.

L'Œuvre des Ateliers d'Apprentissage

II 4

Un doute s'est, paraît-il, présenté à l'esprit d'un grand nombre de nos lecteurs, quelques-uns même s'en sont fait l'écho, et c'est que nous avions oublié de leur dire comment M. Boisard recrutait ses apprentis, l'oubli était volontaire et peut facilement se réparer.

M. l'abbé Boisard a voulu et veut former de bons ouvriers et d'excellents chrétiens. C'est dire que les jeunes gens, admis dans son œuvre, sont choisis avec le soin le plus scrupuleux. Il laisse aux refuges et aux maisons de correction

l'Œuvre des ateliers d'apprentissage. Rapport présenté à la Société nationale d'éducation de Lyon, par M. André Gairal.

leur personnel spécial ; sa maison est l'atelier chrétien, ses apprentis ont les qualités de cœur et d'esprit qui permettent à l'homme de se faire dans la vie une situation honorable et aisée. Aussi un contrat d'apprentissage lie M. Boisard et les familles. Ses principales clauses sont : L'engagement pour la maison d'instruire l'enfant dans son état, de le loger et de le nourrir. Pour la famille de consentir au renvoi du jeune homme pour cause d'inaptitude, de paresse, d'inconduite ou de rébellion. Ces causes sont appréciées par le directeur. Ce sont là des garanties on ne peut plus certaines, du bon esprit qui règne dans ces ateliers modèles.

Mais pour donner de l'émulation à ces jeunes hommes et leur faire trouver dans le travail, même pénible, cette joie qui le rend doux, M. l'abbé Boisard a eu l'excellente idée d'adopter le principe des gratifications proportionnelles. Il intéresse l'apprenti à faire beaucoup et à faire bien. Beaucoup, car on compte son travail pour l'en récompenser ; bien, car l'apprenti est responsable de sa *mal façon*. Ce petit bénéfice, qui au bout d'un an peut-être de 2 francs par semaine, n'est pas dépensé arbitrairement. Un quart seulement est disponible au gré du jeune homme, le surplus est versé à la Caisse d'épargne de la maison, qui bonifie un intérêt de 5 0/0. Cet argent sera, à la sortie de l'ouvrier, employé à lui acheter les outils nécessaires à sa profession.

Là, ne s'arrête pas la prévoyance du directeur. Il sait par expérience que l'homme n'est complet qu'à la condition de savoir obéir et commander. Aussi son œuvre a un conseil et des dignitaires choisis entre ses meilleurs apprentis. Un chef d'atelier, un chef de dortoir, un bibliothécaire sont chargés de concourir au maintien de l'ordre général. C'est encore ce conseil qui est appelé à donner son avis pour l'admission d'un apprenti. Rien n'est plus sage, car le postulant doit faire un mois de stage avant d'être admis à signer un engagement, et on peut être certain que ses camarades savent déjà si vivre, avec le nouveau venu, sera chose facile ou impossible.

Les résultats de cette excellente organisation se sont déjà fait sentir. Les jeunes hommes travaillant dans des ateliers bien aérés, commodément disposés se portent bien ; leur âme cultivée avec soin garde pour les luttes de la vie réelle son énergie et toutes ses bonnes qualités, sitôt deflorées dans l'atelier sans Dieu. Le travail lui-même y réussit bien. La preuve en est que les produits des ateliers de cordonnerie, de menuiserie, d'ébénisterie ont dès les premiers jours trouvé des commandes et des débouchés. Tout fait donc espérer que cette œuvre sera féconde en bons ouvriers et en excellents chrétiens.

Mais vous le savez, chers lecteurs, même pour faire le bien il faut d'abondantes ressources, surtout dans les années si pénibles de fondation, et lorsqu'il est nécessaire d'agrandir des locaux et des ateliers trop étroits, aussi ne vous apprendrais-je rien de bien nouveau en vous disant qu'on compte sur votre charité. Elle peut d'ailleurs s'exercer de mille manières. Une des meilleures serait de lui donner votre pratique et de lui commander, si vous en avez besoin, vos chaussures, vos meubles, votre menuiserie. Non seulement votre travail serait bien fait mais vous aideriez efficacement à l'œuvre si chrétienne et si utile des ateliers d'apprentissage de M. l'abbé Boisard.

JOSEPH VÉRY.

Boutades

HISTOIRE D'UNE SCIE

J'aime assez comparer les hommes aux enfants, parce qu'en définitive les hommes ne sont que de grands enfants qui ont acquis sur les petits cet avantage incontestable d'avoir fait épanouir en leur cœur une quantité de délicieux et charmants défauts, dont ils n'avaient jadis que les germes.

Or donc, voici ce que me rappelle cette mise en accusation comique du ministère.

Nous étions alors au collège, souvenirs lointains.

Jean C. était un grand diable d'original qui souvent menait la bande, mais que parfois aussi la bande menait.

Or, ce jour-là, Jean avait apporté, de je ne sais d'où, une scie énorme. Jean avait le don de trouver toujours des choses cocasses.

Quant on a une scie, il faut scier. C'est clair !

Que scier ? Voilà la question.

Nous étions en récréation. Un vieil arbre dépérissait dans le fond de la cour. Instinctivement la bande des étourneaux, cinq ou six au plus, Jean en tête, se dirigea vers le malheureux.

Un d'eux suggéra : Si on sciait une branche de l'arbre, pour voir.

Jean en avait une envie démesurée, mais en

petit bonhomme terrible et malin, il voulait que la proposition vint d'un autre.

Un second murmura : Ce serait bien plus drôle, si on coupait l'arbre entier.

Ca, c'est vrai, ajouta un troisième. Devant l'assentiment général, Jean ne dit rien, mais il prit sa scie, la plaça contre le tronc, et..... en avant!

Il y avait un bon moment déjà que Jean sciait, aidé de ses compagnons, quand un craquement se fit entendre.

L'arbre était prêt à tomber.

On enleva la scie de la blessure; et nos bambins, poussant des cris de joie, se ruèrent sur l'arbre qui tomba lourdement.

Quand on fait une faute (cela est aussi vrai pour les hommes que pour les enfants), on oublie généralement de songer à ses conséquences.

Les conséquences de celle-là ne se firent pas attendre.

A peine l'arbre était-il à terre, que nous tous qui courrions ailleurs et le surveillant, attirés par les hurrahs de nos camarades, arrivions à toute volée sur le lieu du sinistre.

Les camarades de Jean, dès qu'ils virent que la chose tournait mal, s'empressèrent d'accuser Jean tout seul. C'était lui qui avait apporté la scie (on sut depuis que c'était faux), c'était lui qui avait proposé de faire le coup, c'était lui qui avait accompli toute la faute, malgré eux.

Mais notre surveillant n'était pas un sot, ni nous non plus, j'aime à croire.

Nous protestâmes énergiquement que, si les camarades de Jean l'accusaient, cela ne prouverait pas qu'ils fussent innocents.

Le surveillant fut de notre avis, et le soir même on renvoya Jean et ses collaborateurs qui, entre parenthèses, ne s'étaient jamais signalés que par des sottises.

Eh bien, mais il me semble que Ferry ressemble terriblement à Jean; ses collaborateurs à la Chambre, aussi coupables que lui et qui l'accusent; nous tous, autres écoliers, au peuple, qui comprend que Ferry a des complices; et enfin le surveillant..... Il viendra le surveillant! Vive le surveillant!

AUGUSTIN RÉMY.

La Politique et le Clergé

DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES

Dans l'état où les choses en sont venues, nous ne savons vraiment pas, si le clergé a à redouter de commettre des imprudences. Examinons un seul point, l'enseignement. Dieu en est banni. Dieu l'auteur et la fin de toute vie, Dieu Providence des êtres, Dieu origine et sanction du pouvoir; Dieu origine et sanction de la morale, Dieu par qui vivent les familles et les sociétés, Dieu qui est au commencement et à la fin de tout. Il est proscrit de l'école où se forme l'enfance et la jeunesse, où se prépare l'avenir. Nous retournons donc à marche forcée, vers le Paganisme, le naturalisme, le scepticisme, l'entière négation religieuse, morale et sociale, vers la barbarie.

Résister à ce courant dévastateur, cela vaut-il la peine de s'exposer à des mécomptes matériels? sans doute. Mais, ces mécomptes, il ne faut pas nous les exagérer. Qu'aux élections prochaines, chaque prêtre déploie le drapeau de la conservation religieuse et crie à ceux qui veulent le suivre : pas de francs-maçons, rien que des catholiques résolus à défendre notre Foi et nos libertés! où est l'article de la Constitution qu'il attaque, la loi qu'il enfreint? Nous sommes en République, soit, qu'on la garde, si l'on veut, mais la République n'est pas l'impunité systématique, le despotisme et la persécution.

La maçonnerie hurlera; après? Elle confiscuera les traitements? Oui, si elle n'a devant elle que quelques courages isolés; non si elle se trouve devant le clergé tout entier. Et supposé même que jouant le tout pour le tout, elle en vint à ôter le pain à tous les prêtres, croit-on que cette audace lui serait profitable? Elle serait plutôt le salut, le rachat des âmes.

Nous n'avons pas à craindre que le prêtre meure de faim; car, il y aura toujours des âmes vertueuses pour lui en fournir; mais nous avons peur que l'Église ne soit pas suffisamment défendue, et il n'y a personne qui puisse guérir un tel mal. Il ne s'agit pas d'ailleurs de se jeter dans une opposition sans prudence et telle que nos implacables ennemis puissent en prendre prétexte de rigueurs pénales. Partout où il est, le prêtre a derrière lui un troupeau fidèle qui ne demande qu'à le suivre dans la revendication de nos droits et de nos libertés. Ce troupeau, pour entendre sa voix, n'a pas à suspendre sa prière dans le saint temple, ni à se rassembler en foule sur la place publique.

Combien il est facile au prêtre d'organiser un petit comité dont les membres sachent parler et agir, visiter les foyers, instruire et persuader les électeurs.

La maçonnerie qui est le singe de l'Église comme Satan l'est de Dieu, a voulu créer, qu'on nous passe le mot, un clergé laïque, un clergé de l'incroyance qui se compose du maître d'école.

Tous les instituteurs n'ont pas fait acte d'adhérence à la secte; beaucoup ont conservé leur liberté avec leur attachement à la religion; mais la masse, c'est certain, n'a que trop accepté le pacte de l'impunité.

Hé bien! croit-on qu'elle fera difficulté de jeter sur le plateau du radicalisme le poids de son influence? Ne la verrons-nous pas multiplier ses efforts pour maintenir au pouvoir ses protecteurs et patrons? Ce que les maîtres d'école feront au profit de leur bourse, de leur folle ambition et de leurs idées malsaines, ne le saurions-nous faire pour Dieu, pour la religion et les intérêts vitaux de la patrie? La prudence est une grande vertu, mais son abus est un grand défaut. Vertu, elle approprie à une fin déterminée les meilleurs moyens qui y conduisent; son excès n'est que de la faiblesse.

Or, dans la plupart de ceux qui ont de précieux intérêts à conserver et qui se cantonnent dans une douce quiétude, il y a plus souvent l'excès de la prudence que la prudence elle-même. Si nous avons tort de prétendre que le moment s'approche pour le clergé de jouer un rôle dans les élections des députés, de prendre une attitude énergique et résolue auprès des populations, qu'on nous enseigne un moyen efficace de défendre la religion et l'Église contre l'assaut qui leur est livré. Ce moyen n'existe pas en dehors du terrain électoral.

Nous avons vu ce que font les majorités maçonniques dans le Parlement, et nous savons ce qu'elles s'apprentent à faire. Connaît-on quelque manière de les arrêter dans leur œuvre de destruction? Qu'on nous la signale. Mais si l'on n'en connaît pas, nous sommes dans le vrai de la situation; toutes nos conclusions s'imposent par leur irrésistible caractère de vérité.

Les temps sont venus de se rappeler la parole forte estote in bello, soyez intrépides dans la bataille, et pugnate cum antiquo serpente, et combattez contre l'antique serpent. Il est là fier de ses victoires et il rugit autour des urnes qui doivent lui en assurer les dernières et décisives, afin de nous en interdire l'approche. Si vous croyez par un lâche effacement, par une égoïste prudence, calmer sa fureur, endormir ses appétits féroces, votre illusion est grande. Nous avons là une réponse à l'Encyclique *Humanum Genus* que la maçonnerie jette partout à pleines mains. En voici un passage. L'auteur s'adresse à Monsieur le Pape. « Je comprends votre haine. La franc-maçonnerie et l'Église représentent deux principes diamétralement opposés : *Ceci doit tuer cela*. Nous nous proposons, cela est incontestable, de réduire à rien, au sein de la société civile, le ministère et l'autorité de l'Église. Et vous sentez que nous touchons au but. » La maçonnerie touche au but; qu'est-ce à dire, sinon qu'elle se sent maîtresse des élections prochaines, et que son bail au pouvoir lui étant renouvelé elle s'en servira pour frapper sur la société chrétienne les derniers coups, ceux de la mort? Un duel formidable nous est offert, c'est à nous de l'accepter ou de périr.

ANDRÉ DUFAUT.

BIBLIOGRAPHIE

M. Léon Roux, avocat à la Cour d'appel de Lyon, vient de publier dans la *Revue catholique des Institutions et du droit*, puis en brochure séparée (Paris, Oudin, rue Bonaparte, et Grenoble, Baratière et Dardelet, éditeurs) un travail très remarquable sur l'*Érudition contemporaine*. Comme exemple des récentes productions de la science historique et de la littérature, il a choisi les ouvrages de M. Henri Beaune, qui professe aujourd'hui à la Faculté catholique de droit de notre ville, après avoir occupé de très hauts postes dans la magistrature. On ne pouvait mieux choisir, et l'analyse qu'en donne l'auteur est aussi intéressante par sa fidélité que par les aperçus originaux et personnels dont M. Roux l'a enrichie. Ajoutons que la plume du critique est à la fois érudite elle-même et élégante : elle justifie ses propres conclusions d'après lesquelles c'est au sein du catholicisme qu'il faut chercher non seulement la plus sûre doctrine, mais encore la science de meilleur aloi et la plus grande rectitude du style.

UNE ORDINATION A SOLESMES

C'était grande fête, lundi dernier, pour la pieuse famille des enfants de saint Benoît : fête de saint Grégoire VII, l'une des gloires de l'ordre, qui les compte par centaines, et, en particulier, à Solesmes, fête intime, à l'occasion de l'ordination de six religieux, à qui S. G. Mgr Marangon, Archevêque d'Athènes, devait conférer les ordres sacrés.

Jamais peut-être on ne sent plus vivement qu'en de telles circonstances l'ignominie de l'ex-

pulsion. La douleur qu'on éprouve, chaque jour, à longer, du dehors, les murs de ce qui fut jadis l'abbaye de Solesmes, devient plus cuisante encore, un jour de fête. C'est qu'il faisait bon être chez soi pour y bénir et y chanter Dieu et ses saints tout à l'aise, pour s'y édifier par l'exemple des vertus et du travail des ancêtres, pour s'y animer à continuer la longue chaîne des nobles traditions de la famille!... Tandis que, maintenant, tout est silencieux et désert : déserts et en friche les jardins de l'abbaye, que les Pères et les Frères cultivaient de leurs mains; désertes et attristées, les pauvres cellules que l'on trouvait d'autant plus pleines de douceurs qu'on les habitait depuis plus longtemps, *Cella continuata dulcescit*; déserte et silencieuse, cette chapelle, qu'il était impossible d'oublier quand on y avait, une fois, mêlé sa prière à celle des religieux ou assisté à un de leurs offices solennels....

La nature elle-même ajoute, par le contraste des choses, sa note à ce concert de tristesses. Placée, comme on sait, le long du cours de la Sarthe, à quelques centaines de mètres des premières maisons de la coquette petite ville de Sablé, l'abbaye fait tache, par le deuil qui s'échappe, en quelque sorte, de ses enclos et de ses murs, sur le paysage enchanteur auquel elle apportait au contraire jadis sa note harmonieuse et ses couleurs riantes. A dire le vrai, cela dure et cela ne peut pas durer. Est-il besoin d'être prophète pour ajouter que cela ne durera point?...

Mais n'anticipons pas. Aussi bien, il ne s'agit que de la délicieuse fête de l'ordination, laquelle nous reporte dans une autre chapelle, pleine, elle aussi, des souvenirs de saint Benoît, et où l'on a pu en effet, oublier, pendant quelques heures, les passagères épreuves d'ici bas.

Mais j'ai ici, je l'avoue, un embarras extrême. S'il est des fêtes qui se racontent et que la plume suffit à retracer, il en est d'autres qui exigent le pinceau de l'artiste et qui n'ont qu'à perdre par le récit. Tout au moins faudrait-il avoir à son service, pour les décrire à peu près, la langue ailée et chantante des poètes. La cérémonie de lundi est de celles-là.

Il jetterait d'abord sur sa toile cette élégante chapelle de Sainte-Cécile, qui appartient aux Bénédictines de Solesmes, et qui parle avec une égale éloquence — l'éloquence de la religion et celle de l'art — au cœur et aux yeux. Il en dessinerait la vaste nef, au profil harmonieux; il relèverait, au passage, les motifs d'une décoration exquise, les inscriptions gracieuses; il retrouverait, sur sa palette, les tons clairs des sujets allégoriques des verrières; il placerait, au fond, l'autel, aux marbres polychromes, sous la table duquel repose, chastement étendue et drapée, la patricienne Cécile; à droite, il ménagerait la perspective de la chapelle intérieure des religieuses, avec ses étages de stalles, le siège de la révérende Mère Abbessé, et, à la partie supérieure de l'abside, le grand orgue touché par des mains habiles pour l'accompagnement du chant sacré; à droite, faisant face au chœur de ces dames, il montrerait la chapelle de la Sainte-Vierge, celle-là même où s'étaient réunis, lundi, tous les membres, aujourd'hui séparés, de la chère famille; il les grouperait là, en essaim, sous le regard et l'égide de Dom Couturier, leur père, et, de la réunion de ces têtes de moines, toutes éclairées par l'intelligence du regard, toutes marquées des stigmates des macérations, il tirerait quelques effets merveilleux. Puis, dans le sanctuaire, il essaierait la foule des Pères qui officient, exécutant, avec une régularité de mouvements toute militaire, les signaux que leur fait l'habile maître des cérémonies, Dom Fromage, le continuateur à Solesmes de l'œuvre de Dom Guéranger; il opposerait aux tons noirs du froc des religieux massés et à la blanche guimpe des bénédictines le rouge vif des ornements sacerdotaux; enfin, pour dominer cette scène déjà singulièrement grandiose, il crayonnerait la figure, à la fois douce et grave, du vénérable archevêque qui, tantôt à son trône et tantôt à l'autel, préside la cérémonie et anime tout.

Mais ce que le peintre serait impuissant à rendre, malgré les ressources et la souplesse presque illimitées de son pinceau, c'est le jeu des physionomies, dont quelques-unes font rêver aux idéales figures de Fra Angelico de Fiesole; c'est l'innombrable variété des attitudes, suivant que l'on chante telle ou telle partie de l'office; et, puisque j'ai parlé du chant, c'est surtout cet incomparable concert des voix se répondant d'un chœur à l'autre et rivalisant de beauté dans la perfection absolue.

Par contre, il reprendrait tous ses avantages lorsque, la cérémonie terminée, il montrerait le cortège reconduisant Monseigneur au pailloir du monastère. Il aurait même là, non plus un tableau, grandiose, il est vrai, mais unique, mais vingt toiles charmantes à esquisser. Dans l'une, il représenterait l'Archevêque d'Athènes donnant le baiser de paix aux religieux qu'il vient de consacrer prêtres pour l'éternité

dans l'autre, il peindrait les mêmes religieux mêlant leurs larmes, — des larmes de joie, — à celles de leur révérendissime Père Abbé; dans une troisième, il nous ferait voir un de ces moines chargés d'ans et de vertus, qui abondent à Solesmes, tombant aux genoux d'un des jeunes prêtres, sollicitant sa première bénédiction et baisant avec amour ses mains qui ont tout à l'heure reçu l'onction sainte; plus loin, ce serait un de ces mêmes religieux qu'une mère, qu'un père pressent tour à tour contre leur cœur en remerciant Dieu de les bénir ainsi dans leur fils.

Et ainsi, le champ s'élargirait à l'infini pour l'artiste.

Il pourrait même transporter, à l'autre extrémité du village, son chevalet et ses pinceaux. Et là, il s'arrêterait devant un hangar, à l'entrée duquel flottent, au gré de la brise, vingt étendards aux couleurs et aux armes Pontificales.

Il ferait quelques pas plus avant, et, sur le seuil de la porte, il trouverait le R. P. Abbé lui-même qui, l'aiguère en main, procède à la traditionnelle cérémonie du *lavabo* avec tous les convives qu'un repas fraternel va réunir, quelques instants, à la même table.

Puis, entrant tout à fait dans le hangar que le talent des Pères a réussi à transformer en salle très passable, il verrait, à gauche, en face du baldaquin sous lequel va prendre place le Prélat consacrateur, le buste de Dom Guéranger, et, au-dessous, un cartouche avec la devise qui résume la pensée de l'énergique pontificat du grand moine Hildebrand, *Reges eos in virga ferrea*. Il retrouverait d'ailleurs

Le souvenir de ce Pape immortel dans les inscriptions jetées sur les murs, où elles se marient à l'hymne de gratitude que les bons religieux ont entonné à la gloire de Mgr l'archevêque d'Athènes.

Poussant même les choses jusqu'au bout, il pourrait fixer sur la toile les traits des assistants pendant que se poursuit l'agape cordiale, et tandis qu'ils entendent la lecture de quelques pages magnifiques des *Institutions liturgiques*, sur S. Grégoire VII : Mgr Marango; à sa droite, Dom Couturier, et M. Albin, vicaire capitulaire du Mans; à sa gauche, Dom Bastide, ancien abbé de Ligugé, et Dom Piolin; puis, pour citer au hasard, M. le chanoine Rousseau, archiprêtre de La Flèche; M. Auguste Roussel, de l'*Univers*, etc.

Enfin, le repas monacal terminé et les grâces dites, il aurait encore la ressource de saisir sur le vif un défilé d'un autre genre, celui des invités se mêlant aux différents groupes des Pères; les suivant, à travers la longue rue de Solesmes, jusque sous le toit hospitalier qui abrite respectivement chacun d'eux; ou bien, venant visiter leur imprimerie installée tant bien que mal, dans une maison du village; ou encore, pénétrant dans la chapelle paroissiale, dernier refuge laissé à la piété des religieux; ou enfin s'arrêtant, le cœur oppressé de souvenirs et les yeux pleins de larmes, devant cette porte brisée que décore une modeste croix de verdure, mais dont la brèche semble s'élargir chaque jour pour faire plus grand le passage à la justice de Dieu....

Voilà ce que pourrait montrer un peintre.

Mais si, n'étant point peintre, on est impuissant à le démontrer, du moins, il n'est pas défendu de s'émouvoir à de pareils spectacles, d'en garder un durable souvenir, et d'espérer d'autant plus pour l'avenir que l'avenir paraît plus sombre, et que la main de la Providence aura plus à s'y montrer. E. TINCELLE.

1 Voici quelques-unes de ces inscriptions :

| | |
|--------------------------|----------------------------|
| Salve, Pater fortissime | Adstet tibi Gregorius, |
| Præsentia qui nos juvas, | Ecclesiae robur, decus; |
| Solesmitis et gaudium | Confirmet in nos Spiritus |
| Rebus paras in asperis. | Notes quibus nos instruis. |

Mox cum tuos reviseris,
Solesmitarum sis memor,
Et hi Deo gratas dabunt
Tanti viri pro gratia.

MALADIES DES YEUX

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée à Lyon du docteur Louis de MARHEK. Ce célèbre oculiste-docteur, qui habite la France depuis plusieurs années, s'est acquis une renommée bien justifiée dans le traitement de la maladie des yeux et toutes les maladies chroniques. Guérison radicale et prompte, sans opération, par un nouveau traitement, des maladies des yeux, même les plus anciennes et les plus rebelles « ophtalmies, amauroses, cataractes au début, blepharites, maladie de la cornée, de l'iris, de la rétine et de la choroïde. »

M. le docteur de MARHEK est visible à l'hôtel du Havre et du Luxembourg, rue Gasparin, n° 6, depuis le 20 avril, de 9 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 4 heures du soir jusqu'à fin septembre.

AU
Sablier
GRANDE MAISON DE DEUIL
17, rue de la République
en face de la Banque de France
et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour
LYON

Les Sociétés de Gymnastique

Dimanche et lundi derniers, la place Bellecour était en fête. De tous les points principaux de la région, de Valence, du Puy, de Besançon, de Mâcon, etc., les Sociétés de gymnastique s'y étaient donné rendez-vous pour un concours public et solennel, avec accompagnement de musique, d'exercices militaires, et de drapeaux tricolores couronnés d'un crêpe en l'honneur de Victor Hugo.

En même temps d'autres concours avaient lieu dans d'autres villes.

Nous ne dirons rien du côté extérieur de ces nouvelles fêtes de Pentecôte, de toutes ces cérémonies laïques qui savent si bien, par le jour et les heures qu'on a soin de leur choisir, coïncider et rivaliser avec les offices de nos temples catholiques. Ce n'est pas une description que nous voulons faire : c'est une réflexion. Quant aux détails matériels, promenades des sociétés à travers la ville, exercices variés, assauts d'escrime, de boxe et de bâton, travail au Reck par l'Union Viennoise, travail aux anneaux et à la corde lisse par les touristes Lyonnais, trapèze à 15, exercices au trapèze triple et au trapèze volant, le tout terminé par trois discours patriotiques de MM. George, Nolot et Deloncle, et par la remise au président des Sociétés du drapeau fédéral, suivie de la distribution solennelle des prix où nous remarquons un vase de Sèvres offert par le Président de la République et gagné par le Gymnase civil de Valence; tout ce côté extérieur de la fête a rempli les colonnes de nos journaux de description détaillées et d'éloges mérités et patriotiques, auxquels nous nous associerions de tout cœur, si nous ne songions au côté intime et philosophique de la question.

Car un grand esprit l'a dit, et il en a fait le titre d'un de ses plus fameux opuscules, il y a, dans toutes les questions de ce monde, la face apparente et la face cachée et pour citer ses propres termes, *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.*

Ce qu'on voit dans la question qui nous occupe, c'est l'utilité des exercices du corps, c'est l'innocence évidente de ces récréations et de ces fêtes, c'est l'adresse des jeunes étudiants en gymnastique, c'est leur souplesse de membres, ce sont les « vivats et les acclamations de la foule, heureuse de voir en eux « une émulation et une ardeur qui nous promettent « pour l'avenir des soldats éprouvés et rompus à toutes « les fatigues » C'est ce que voit le Progrès, que nous venons de citer; c'est ce que tout le monde voit, plus ou moins; c'est du moins ce qui est fait pour être vu.

Ce qu'on voit déjà, c'est la patrie vengée par une armée régénérée, c'est l'Alsace et la Lorraine reconquises, ce qu'on voit c'est le drapeau offert par le député des Vosges aux Sociétés de Gymnastique, et portant dans ses plis, au-dessus de ces mots : Pour la patrie ! la touchante image d'une Alsacienne soutenant un soldat blessé.

Ceci c'est la face apparente et officielle des choses, la belle face, offerte à l'admiration du public, et faite pour briller aux yeux de tous d'un éclat plus ou moins sérieux, mais généreux et séduisant.

Il y en a une autre; et j'ose l'appeler la vraie face, le vrai visage de la question, la première n'en étant pour ainsi dire, que le masque caché sous ce qu'on voit, il y a quelque chose : ce qu'on ne voit pas.

On voit le masque, on ne voit pas la figure, mais celle-ci est plus réelle que celui-là.

On voit le but patriotique et l'on applaudit; sans se douter qu'il en voile un autre, plus sérieux et plus profond, qui est le véritable.

Quel est ce but? Quelle est la main qui, depuis deux ans, fait éclore de partout sur le sol de France, toutes ces sociétés et toutes ces fêtes, toutes ces œuvres d'apparence et de

nom patriotiques, se rattachant à l'éducation civique et militaire de la jeunesse française.

On va le voir. En 1882 (30 juin) la loge « Alsace Lorraine » (on comprend pourquoi cette loge avait été choisie) conviait toutes les loges de l'obédience du Grand-Orient de France à donner leur concours moral et financier à l'œuvre du développement de l'éducation civique et militaire de la jeunesse française entreprise par la ligue de l'enseignement.

A la suite de cette invitation, le Comité de Propagande maçonnique adressa en 1884, à la R. L. une sorte de « mandement » que plusieurs journaux républicains ont reproduit.

L'idée une fois lancée, toute la maçonnerie est entrée en campagne; elle a recommandé la diffusion de l'instruction civique et militaire.

On devine son but. Qu'elle réussisse, et toute la jeunesse française lui passera par les mains. Déjà l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, lui donnait la moitié de la jeune génération; mais l'autre moitié lui échappait encore grâce aux écoles libres qu'on a pu traquer mais qu'on n'est pas parvenu à vider, et qui dans les villes tiennent tête aux écoles officielles. Or il faut aux maçons toute la jeunesse française pour l'enlever à l'Église et à Dieu.

Qu'ont-ils fait? Ce qu'ils font toujours, ce qui réussit toujours : ils ont exploité un sentiment.

Depuis 1870, un sentiment reste latent au cœur de tout Français digne de ce nom, celui de la revanche, du relèvement de la patrie. Il y avait donc un terrain sur lequel il était impossible que tous les nobles cœurs ne fussent pas d'accord, et c'est de ce terrain que la franc-maçonnerie s'est emparé avec une habileté remarquable au profit de ses détestables visées.

Et, pour mieux séduire les naïfs, c'est à la Loge Alsace-Lorraine qu'elle a fait lancer, au nom des provinces perdues, l'éducation civique et militaire. Ce nom est un passeport bien choisi : qui se demandera si les membres de la loge Alsace-Lorraine sont réellement Alsaciens ou Lorrains? qui ira compter les Juifs qui font partie de cette loge et se dira que le Juif n'a pas de patrie!... comme le franc-maçon, du reste.

Le patriotisme de la Franc-Maçonnerie! cela fait rire ceux qui ont la moindre notion de ses principes cosmopolites. Mais elle a trouvé à un moyen puissant d'étendre son action sur la jeunesse française, en exploitant la thèse « patriotisme », comme elle a, il y a quelques années, préparé la loi scélérate en exploitant la thèse « instruction ».

INCOGNITUS.

VARIÉTÉS

Une page d'Histoire Lyonnaise sous la Révolution

Une conduite si criminelle ne peut éveiller, dans le cœur sensible du lecteur attendri, que les sentiments amers d'un méprisant dédain ou les accents vengeurs d'une profonde réprobation pour l'indigne ministre du Dieu de mansuétude et de charité, qui ose méconnaître à ce point les devoirs sacrés de son état, et compromettre, au gré de ses abominables passions le sublime caractère du sacerdoce dont il est revêtu.

L'abbé Plagniard malheureusement ne fut pas le seul, parmi les prêtres jureurs, qui prit une part active à la sanglante odyssee de cette triste époque. L'abbé Saicis, curé constitutionnel de Vaise, poussa plus loin que lui peut-être, la rage révolutionnaire à laquelle se

Après une lutte héroïque de deux mois pendant lesquels furent épuisées toutes les ressources que l'ardeur inflexible d'une constante fidélité pouvait offrir à d'intrépides défenseurs, la malheureuse cité, couverte de ruines et ravagée par une affreuse disette, dut cesser toute résistance et se résoudre à subir le joug d'un impitoyable vainqueur. Le premier soin des représentants de la Convention, maîtres de la ville, fut d'y instituer une commission militaire pour juger les Lyonnais pris les armes à la main. Ils créèrent, en même temps, la commission dite de justice populaire dont la mission était de poursuivre les citoyens connus pour leurs opinions anti-révolutionnaires ou seulement soupçonnés de trop de tiédeur à l'endroit de l'aimable régime qui s'imposait alors.

Malgré le zèle incessant apporté par ces tribunaux exceptionnels dans l'exercice de leurs redoutables fonctions, zèle qui se traduisit bientôt par les fusillades journalières sur la place de Bellecour, les proconsuls impatients et avides de vengeance ne purent s'accorder bien longtemps des formes assez expéditives cependant mais néanmoins quelque peu légales, dont les juges ne croyaient point encore devoir se départir.

Ces deux tribunaux furent donc dissous et remplacés par la Commission révolutionnaire, composée de cinq membres tous fougueux démagogues, dont les arrêts sommaires, le plus souvent dictés sous l'influence bestiale de l'ivresse et de la débauche, allaient inonder de sang la ville infortunée, et la réduire pour un temps en une succursale des enfers.

Dès ce jour, la funèbre guillotine trôna en permanence sur la place des Terreaux devenue, par une cruelle ironie du sort, la place de la Liberté. Dès ce jour aussi, les plaines paisibles des Brotteaux, transformées en un champ de carnage, virent se reproduire presque journellement ces exécutions en masse, ces mitraillades épouvantables qui réjouissaient les âmes féroces de Fouché et de Collot-d'Herbois.

Ces vertueux représentants se donnèrent quelquefois le plaisir de contempler en personne, des fenêtres supérieures de l'hôtel Tholozan, le spectacle horrible de ces hécatombes humaines qu'ils savouraient avec délices.

Au moyen de bons télescopes, les séides de la Convention pouvaient suivre, dans leurs moindres détails, les péripéties diverses de ces colossales boucheries ordonnées par des monstres sans entrailles, dont le cœur s'était perverti au contact des détestables doctrines mises en honneur dans ces temps désastreux.

(A suivre.) ANTOINE-FRANÇOIS.

joignit, chez ce dernier, l'ardeur farouche du sectaire endurci. Lorsqu'après la reddition de la ville, ses vainqueurs l'eurent livrée aux horreurs incessantes des exécutions quotidiennes, le curé de Vaise se chargea, pour sa propre part, d'alimenter le lugubre contingent des victimes en dénonçant publiquement, comme aristocrates et fanatiques, plusieurs de ses paroissiens. Il essaya encore, par l'hypocrisie conseillée, de persuader aux religieuses clarisses et carmélites emprisonnées d'abjurer leurs vœux, et de prêter le serment impie exigé d'elles. Mais ces saintes filles refusèrent avec indignation cet acte d'apostasie et persévèrent fidèlement dans leur admirable fermeté. (Voyez l'abbé Cattin : Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des diocèses de Lyon et de Belley, etc., p. 46 et 458).

MARCHES

Le soleil et la chaleur semblent vouloir nous revenir; aussi les nouvelles de tous côtés sont-elles rassurantes pour les récoltes. Par suite une légère détente s'est produite. Y a-t-il eu baisse? il serait superflu de le dire, puisqu'il n'y a pas eu d'affaires ou à peu près pas. Chacun est occupé à ses cultures, les foins se font, et les marchés sont déserts. Mais nos récoltes semblent à peu près assurées, et pour peu que le beau temps dure un peu les vignes encore existantes pourraient donner une très bonne récolte.

GRAINS

| | |
|-------------------------------|---------------|
| Blés du Dauphiné | 22 50 à 22 75 |
| — Lyonnais | 22 50 à 23 » |
| Les 100 kilog. rendus à Lyon. | |
| Blés de Bresse | 23 75 à » » |
| Blés du Bourbonnais | 24 25 à » » |
| — Nivernais | 23 50 à » » |
| — Bourgogne | 23 25 à 23 50 |

Voici quelques prix des marchés de province : Grenoble, 23,50 à 24; Chambéry, 25; Beaune, 23,50; Dijon, 23,50; Chaumont, 22,50; Châteauroux, 23,50; Joigny, 24,50; Nevers, 24,50; Saint-Florentin, toujours beau marché, 27,50 les 120 kil.

Farines. — La tendance est à la baisse, mais les affaires sont nulles et nous cotons donc sans changement : Farine de commerce 1^{re}. les 125 k. 45 50 à 45 » — — — — — ronde. — 37 » à 37 50 — de boulangerie 1^{re}. — 45 » à 47 » — — — — — ronde. — 39 » à 39 25

Sons. — Tendance faible, offres peu nombreuses, affaires nulles, gros sons, 11,25 à 11,50; sons ordinaires, 10,75, 11; recoups, 10,50; fleurages blancs, 14,25, 14,50; fleurages bis, 12,75.

Avoinnes. — En baisse accentuée, s'il y avait eu quelque activité dans le marché les prix auraient été les suivants : Dauphiné 19 » à 19 50 Bresse 19 » à 19 50 Bourbonnais 20 » à 20 50 Bourgogne 19 » à 19 50

FOURRAGES

| | |
|-----------------------------|------------------------|
| Rien de nouveau. | |
| Foin de pays | les 125 k. 10 » à 11 » |
| — de Bourgogne | 13 » à 12 75 |
| Paille de froment | 8 » à 8 25 |
| — de seigle | 8 25 à 8 50 |
| Luzerne | 9 » à 9 50 |
| Regains | 7 50 à 8 25 |

BESTIAUX

Marché bien ordinaire, les ventes n'ont pas eu d'entrain : 603 bœufs ont été vendus de 75 à 82; Charollais, 70 à 80; Bressans, 65,70; Dauphiné 67 à 80; Italie, 70 à 82; Bourbonnais, 70 à 85.

Veaux. — 441 ont été vendus de 50 et 56.

Les moutons ont été vendus de 70 à 90 fr.

Porcs. — Mauvaise vente de 55 à 60; Charollais, 57,60; Bourbonnais, 56 à 60; Italien, 50 à 56; Midi, 57 à 60; Bressans, 57 à 61.

THUR. LEP.

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

ANCIENNE MAISON

MOUTH

Grand Magasins de Nouveautés

DEMAIN LUNDI

NOUVELLE MISE EN VENTE

D'un bon Marché extraordinaire à nos Rayons de Costumes, Confections, visites, Jaquettes, Jerseys, Jupons, Matinées, Lainages, Fantaisies hautes nouveautés, Indiennes, Percales, Toiles, Blancs, Rideaux, Tapis, Châles, Soieries, Ombrelles, Parapluies, Articles de Paris.

CORBEILLES DE MARIAGE

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

CHAPELLERIE
Maison RIVIER Sœurs
43, rue Centrale et rue Hôtel-de-Ville, 80

GRANDE EXPOSITION
DE TOUTES LES

Nouveautés de la Saison
En Chapeaux de paille anglaise MANILLE, PANAMA, etc., depuis 1 fr. 75 jusqu'aux plus riches

20.000 CHAPEAUX DE JARDIN, DEPUIS 20 c.
HISTOIRE D'HENRI V

Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN
1 vol. in-8, de VIII-516 pages

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » PIR IX.

Se trouve dans nos Bureaux

LES MISSIONS CATHOLIQUES
Bulletin hebdomadaire illustré
DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Abonnements pour la France : un an, 10 fr. Bureaux : rue d'Auvergne, 6, Lyon.

La Franc-Maçonnerie démasquée
REVUE MENSUELLE
Des doctrines et faits maçonniques

Publication grand in-8 de 48 pages.
— Un an : 5 fr.; six mois : 3 fr. Union postale : un an, 6 fr.; six mois, 3 fr. 50

Douzième Année
LA
FRANCE ILLUSTRÉE
JOURNAL UNIVERSEL

Littérature, Sciences, Morale, Récréation, etc.
Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT

| | |
|--|--------|
| Paris, Départements, Algérie : Un an | 20 fr. |
| — — — — — Six mois | 10 » |
| — — — — — Trois mois | 5 » |
| Abonnement d'un mois à l'essai | 1 75 |
| Étranger (union postale) : Un an | 25 fr. |

Prix du Numéro . 50 centimes
PAR LA POSTE : 60 CENTIMES

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. l'abbé ROUSSEL. Directeur, 10, rue de La Fontaine, Paris-Auteuil.

Rédaction, Administration, Abonnements
40, rue La Fontaine, PARIS-AUTEUIL

LA LECTURE LYONNAISE
JOURNAL ILLUSTRÉ
Paraissant le Samedi

DIRECTION ET RÉDACTION :
Avenue de l'Archevêché, 7

UN AN 6 FR.
N° NUMÉRO 10 CENTIMES

TRIBUNE DU TRAVAIL
PLACEMENTS GRATUITS
Bureau : rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.
Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

ON DEMANDE

Un jeune homme de 14 à 16 ans, pour apprenti doreur passementier. 209.

DEMANDE DE PLACES

Un jeune homme placier en épicerie, demande emploi. Sérieuses références. S'adresser à M. Auguste Lacombe, rue Grôlée, 63.

Un homme sérieux, connaissant bien le jardinage, potager et fleurs pouvant fournir de bons renseignements, demande une place. 249

Un jeune homme de 27 ans, de bonne famille, élève diplômé de l'École centrale et de l'École spéciale de chimie d'une ville d'Alsace, désire trouver un emploi d'ingénieur chimiste dans une maison de teinture ou usine de produits chimiques et matières colorantes. 433.

Une demoiselle, 26 ans, bonne éducation, demande place de demoiselle de compagnie, auprès d'une dame seule ou pour la vente dans un magasin. 311.

Un ex-employé des ponts et chaussées demande à faire des copies pour architectes ou géomètres; bon dessinateur, belle écriture. 243.

Un ménage sans enfants demande à se placer, pour soigner le bétail, les chevaux, faire un jardin ou concierge. S'adresser à M. Mollot, Grande Rue de la Guillotière.

Plusieurs dames et demoiselles demandent des places dans le commerce, soit comme dame de comptoir, demoiselle de magasin, ou comme vendeuse, etc.

Des sujets de tous âges, de toutes catégories, mariés ou célibataires, demandent des emplois dans le commerce, l'industrie ou dans maisons bourgeoises.

Les personnes qui désireraient un infirmier pour soigner c. Messieurs malades, peuvent s'adresser place Bellecour, 16, dans la cour à l'entresol.